

Marie Moret à Jean-Baptiste André Godin, 24 janvier 1881

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 41 (1)

Collation 2 p. (277r, 278r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Jean-Baptiste André Godin, 24 janvier 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/15834>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [24 janvier 1881](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé Marie Moret souhaite mettre au clair sa comptabilité et ses versements à la caisse du Familistère.

Support Le courrier est adressé à « monsieur l'Administrateur gérant de la Société du Familistère ». Il s'agit très probablement de Jean-Baptiste André Godin lui-même.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 31/03/2022

Dernière modification le 26/04/2023

mande de
stitution de
nos Sapports.

Familistère. 16 Janvier 1881

Monsieur à l'Administration - Géants
de la Société de l'Assurance de la

Le compte de mes versements à la
caisse du Familistère, versements que j'aurais
mieux fait dans les bourses de famille, si mes
économies, se marquaient aujourd'hui à la
somme de 74.715,76

Or, dans l'Assemblée générale du 3^e
Décembre dernier, vous avez voté à laissé les
déposants à faire le retrait de leurs fonds aux
à les convertir en certificats d'inscription
d'appports dans la Société.

J'ai donc l'honneur de vous
de l'Administration Géants de la Société
de vous faire bien une substitution à ce qui
selon les prescriptions de l'assemblée - 1^{er}
des statuts, dans la possession d'un
certificat d'inscription d'appports, j'aurai une
somme de cent soixante six mille francs.

Si le Conseil de Géants autorise
cette substitution, je vous prie d'engager
M. l'Administration Géants de la
vouloir demander au Conseil à ce sujet
d'avoir que je laisse un dépôt à la Société

de la Société la somme de 6.913,96
qui complète le montant de mon avance
et si je passe à l'avenir, s'il y a
bien, de nouveaux versements. Que le
Conseil veuille bien châlement dire à
quelles conditions je pourrai faire
ces dépôts?

Veuillez agréer, - Finance, -
l'Administration - Génie, - Finance
de mon extrait d'armement.

- Marie Bérenger

Maison d'école de l'
Ecole d'Administration.